

29 juin 2004

04.152

Interpellation Michel Bise**Réforme du secondaire 1: une réforme mal comprise ou compromise?**

Grâce à la presse, il a été possible d'apprendre que la réforme du secondaire 1 en cours est contestée par la majorité des enseignants qui, pour le faire savoir, n'ont pas eu d'autres moyens que de faire circuler dans leurs rangs deux pétitions qui ont eu un grand écho. Selon ces pétitions, les 55% des enseignants sont en effet opposés au projet de la fusion des sections moderne et préprofessionnelle. Les 66% des enseignants s'opposent en outre à l'introduction d'une nouvelle méthode d'évaluation, en renvoyant notamment aux expériences plutôt catastrophiques faites en ce domaine dans d'autres cantons (Vaud et Berne sauf erreur, par exemple).

Cette réforme du secondaire 1 est le fruit de réflexions menées au sein d'un nombre impressionnant de commissions, sans doute sur l'impulsion de pédagogistes, pour utiliser un terme cher à Jean Romain (Lettre ouverte à ceux qui croient encore à l'école).

Cette situation est inquiétante à plus d'un titre. Elle révèle déjà que s'il a été régulièrement informé des travaux menés, le corps enseignant n'a par contre jamais été entendu et n'a donc jamais pu faire valoir sa position. Pour réparer ce manquement, il est ainsi prévu d'adresser à la rentrée un questionnaire à chaque enseignant.

Au vu des positions tranchées des uns et des autres, il est légitime de se demander à quoi ce questionnaire va bien pouvoir servir. Pour les tenants de la réforme, si l'on en croit la presse, il devrait permettre d'en affiner le concept. Pour ses opposants, il ne présente par contre que peu d'intérêts, puisque ce que ces derniers demandent, c'est le retrait pur et simple des deux objets contestés de la réforme.

Cette réaction du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles (DIPAC) donne ainsi le sentiment que le but recherché est de tranquilliser les pétitionnaires en faisant croire que leurs préoccupations seront prises en considération. En d'autres termes, l'objectif du DIPAC resterait d'imposer, à quelques nuances près, cette réforme qui est aujourd'hui sous toit. On en veut pour preuve que les enseignants ont déjà dû suivre des journées de formation à ce sujet et que, dans les collèges, on cherche à l'heure actuelle à engager des formateurs et formatrices à la réforme du secondaire 1!

Tout cela est-il bien raisonnable? On peut se le demander, ce d'autant plus que le Grand Conseil n'a pas encore été consulté et ne s'est donc même pas prononcé sur cette réforme.